



Séance du Conseil Municipal du 07 mars 2023

Procès-verbal

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 14

Date de convocation : 28.02.2023

L'an deux mil vingt-trois et le sept mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Seurin de Cadourne régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Gérard ROI, maire.

Présents :

ROI Gérard, BIROT Stéphane, ANTRAS Didier, LARROQUE Frédéric, VERGEZ Béatrice, NÉGRIER Sandra, LASSERE Ludovic, MATHIEU Alban, LABOY Sandra, CHEVRIER Christine, FAUCHEY Cédric.

Représentés : MUNCK Gina par CHEVRIER Christine, PETIT Thierry par MATHIEU Alban, PERRAULT Virginie par FAUCHEY Cédric

Absents : POLAËRT Léa

Présence de Corinne BENARD, comptable, Stéphanie CHEVALIER, secrétaire

Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il convient de désigner un secrétaire de séance choisi au sein du conseil. Le Conseil Municipal désigne Monsieur Frédéric LARROQUE pour remplir cette fonction qu'il accepte.

ORDRE DU JOUR

- Débat d'orientation budgétaire pour les budgets :

- Port de la Maréchale
- Foyer socio-culturel
- Commune

Si le compte de gestion est reçu de la trésorerie, nous voterons le CA 2022 du :

- Port de la Maréchale
- Foyer socio-culturel
- Commune

En l'absence du compte de gestion du Port, du Foyer et de la Commune, les CA 2022 ne seront pas votés.

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de rajouter le point « Informations et questions diverses ». Accord à l'unanimité.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU

Le compte-rendu de la séance du 31 janvier 2023 n'ayant fait l'objet d'aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE PORT DE LA MARÉCHALE

CA 2022 et BUDGET PRIMITIF 2023
PORT DE LA MARECHALE

FONCTIONNEMENT

Comptes	Dépenses de fonctionnement	Dépenses réalisées en 2022	BP 2023
0,22	Dépenses imprévues		2 497,70
60611	Eau	234,20	250,00
60612	Electricité	-	100,00
60632	Fournitures de petits équi	530,25	485,00
61521	Travaux sur terrain	-	100,00
61551	Travaux sur matériel	804,37	1 000,00
6588	Autres (regularisation TVA)		5,00
66111	Intérêts emprunts	179,67	60,00
0,23	Virement à la section invest		7 100,00
	TOTAL	1 748,49	11 597,70

Comptes	Recettes de fonctionnement	Recettes réalisées en 2022	BP 2023
70322	Droit de place	7 439,02	5 000,00
7338	Loyer Guinguette	3 521,46	3 000,00
	Excedent 2022		3 597,70
0,02	Excedent 2021	1 366,61	
	TOTAL	12 327,09	11 597,70
		10 578,60	0,00

INVESTISSEMENT

Comptes	Dépenses d'investissement	Dépenses réalisées en 2022	BP 2023
164	Remboursement emprunts	6 980,90	4 600,00
2188	Tables et bancs		2 500,00
	Deficit 2021	22 790,95	
	TOTAL	29 771,85	7 100,00

Comptes	Recettes d'investissement	Recettes réalisées en 2022	BP 2023
0,21	Prélevement recettes fonct		7 100,00
1068	Excedent	22 790,95	
	TOTAL	22 790,95	7 100,00
		6 980,90	

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE FOYER SOCIO-CULTUREL

FOYER
CA 2022 et BUDGET PRIMITIF 2023

FONCTIONNEMENT

Comptes	Dépenses de fonctionnement	Dépenses réalisées en 2022	BP 2023
60611	Eau	1 055,36	1 200,00
60612	Electricité	11 620,04	14 000,00
60631	Fournitures	-	-
60632	Petits équipements	-	90,60
615221	Entretien, réparations	1 132,87	4 400,00
6156	Maintenance chaudière	1 101,92	1 200,00
6262	telephone	296,70	300,00
6588	Autres (regulation TVA)	-	6,00
66111	Intérets emprunts	11 838,42	11 300,00
23	Virement à la section invest	-	18 500,00
	TOTAL	27 045,31	50 996,60

Comptes	Recettes de fonctionnement	Recettes réalisées en 2022	BP 2023
74748	Commune subvention	33 000,00	37 000,00
752	Locations	13 041,80	9 000,00
	Excédent 2022	-	4 996,60
0,02	Excédent 2021	3 857,73	-
	TOTAL	49 899,53	50 996,60

0,00

22 854,22

INVESTISSEMENT

Comptes	Dépenses d'investissement	Dépenses réalisées en 2022	BP 2023
164	Remboursement emprunt	17 857,62	18 500,00
	Deficit 2020	17 267,08	-
	TOTAL	35 124,70	18 500,00

Comptes	Recettes d'investissement	Recettes réalisées en 2022	BP 2023
0,21	Prélèvement recettes fonct	-	18 500,00
1068	Excédent	17 267,08	-
	TOTAL	17 267,08	18 500,00

- 17 857,62

Séance du Conseil Municipal du 07 mars 2023

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE COMMUNE

COMMUNE DE SAINT SEURIN DE CADOURNE

Exercice : 2023

Dépenses de fonctionnement

28/02/2023

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.		Prévu N-1	Réalisé N-1	Rar N-1	Prévu N
002	-Résultat de fonctionnement reporté	0.00	0.00	0.00	
022	-Dépenses imprévues	12 773.16	0.00	0.00	13 437.61
023	-Virement à la section d'investissement	157 750.61	0.00	0.00	255 000.00
6042	-Achats prestat* services (Cantine, accés)	38 000.00	23 675.28	0.00	25 000.00
605	-Achats matériel, équipements et travaux	0.00	0.00	0.00	
60611	-Eau et assainissement	5 000.00	4 660.13	0.00	5 000.00
60612	-Energie - Electricité	35 000.00	22 074.73	0.00	35 000.00
60621	-Combustibles <i>Frais</i>	12 000.00	10 687.82	0.00	15 000.00
60622	-Carburants <i>Garage/SP38</i>	6 000.00	5 540.34	0.00	6 000.00
60623	-Alimentation <i>école</i>	1 500.00	1 188.87	0.00	1 500.00
60624	-Produits de traitement <i>collier anti-puces chien</i>	0.00	0.00	0.00	50.00
60628	-Autres fournitures non stockées <i>Aliment chien</i>	600.00	480.23	0.00	600.00
60631	-Fournitures d'entretien	2 000.00	1 625.28	0.00	2 000.00
60632	-Fournitures de petit équipement	6 500.00	15 688.84	0.00	7 000.00
60636	-Vêtements de travail	435.00	736.20	0.00	600.00
6064	-Fournitures administratives	2 000.00	2 248.16	0.00	3 500.00
6065	-Livres, disques, ... (médiathèque)	500.00	0.00	0.00	300.00
6067	-Fournitures scolaires <i>45€ x 48 enfants</i>	2 475.00	2 551.64	0.00	2 400.00
6068	-Autres matières et fournitures	400.00	225.98	0.00	400.00
6135	-Locations mobilières	1 000.00	1 127.76	0.00	800.00
61521	-Entretien terrains	2 000.00	2 651.77	0.00	2 000.00
615221	-Entretien, réparations bâtiments publics	2 000.00	7 060.94	0.00	4 000.00
615228	-Entretien, réparations autres bâtiments	5 000.00	3 037.86	0.00	5 000.00
615231	-Entretien, réparations voiries	6 000.00	1 944.46	0.00	
615232	-Entretien, réparations réseaux	2 000.00	720.00	0.00	2 000.00
61551	-Entretien matériel roulant	4 000.00	3 594.56	0.00	2 000.00
61558	-Entretien autres biens mobiliers	800.00	415.30	0.00	1 000.00
6156	-Maintenance	6 500.00	5 399.72	0.00	6 000.00
6168	-Autres primes d'assurance	8 600.00	9 558.90	0.00	12 600.00
6182	-Documentation générale et technique	200.00	261.80	0.00	130.00
6184	-Versements à des organismes de	600.00	0.00	0.00	
6188	-Autres frais divers	0.00	0.00	0.00	
6216	-Personnel affecté par GFP <i>personnel CC DC Routes</i>	4 000.00	2 300.00	0.00	2 000.00
6225	-Indemnités aux comptable et régisseurs	0.00	0.00	0.00	
6226	-Honoraires	500.00	1 249.80	0.00	1 000.00
6227	-Frais d'actes et de contentieux	2 000.00	2 880.00	0.00	1 000.00
6228	-Divers	0.00	0.00	0.00	
6231	-Annonces et insertions	1 000.00	1 365.08	0.00	2 000.00
6232	-Fêtes et cérémonies	10 000.00	11 473.57	0.00	10 000.00
6236	-Catalogues et imprimés	0.00	0.00	0.00	
6238	-Divers	0.00	0.00	0.00	
6247	-Transports collectifs	1 500.00	2 131.73	0.00	2 000.00
6248	-Divers	0.00	0.00	0.00	
6256	-Missions	0.00	0.00	0.00	
6261	-Frais d'affranchissement	500.00	372.05	0.00	500.00
6262	-Frais de télécommunications	5 200.00	5 212.83	0.00	5 500.00
627	-Services bancaires et assimilés <i>Frais de CB</i>	50.00	44.60	0.00	50.00
6281	-Concours divers (cotisations) <i>EBED, CNIS, AMF</i>	3 800.00	4 389.46	0.00	3 800.00
6282	-Frais de gardiennage (églises, forêts)	500.00	479.86	0.00	500.00
62875	-Remb. frais aux communes membres	0.00	0.00	0.00	
		350683.77	159055.55	0.00	0.00

Séance du Conseil Municipal du 07 mars 2023

COMMUNE DE SAINT SEURIN DE CADOURNE

Exercice : 2023

Dépenses de fonctionnement

28/02/2023

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.		Prévu N-1	Réalisé N-1	Rar N-1	Prévu N
62876	En Robt - Remb frais à un GFP de rattachement UR3 AMISSE	3 000.00	7 440.18	0.00	5 000,00
631	-Impôts, taxes, versements (Admin)	0.00	0.00	0.00	
6336	-Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 700.00	3 498.42	0.00	4 000,00
63512	-Taxes foncières + Amoch	9 500.00	7 474.00	0.00	10 000,00
63513	-Autres impôts locaux	0.00	0.00	0.00	
6355	-Taxes et impôts sur les véhicules	0.00	0.00	0.00	
637	-Autres impôts, taxes (autres TEODI dame)	350.00	336.04	0.00	400,00
6411	-Personnel titulaire	180 000.00	176 580.63	0.00	180 000,00
6413	-Personnel non titulaire Florence / Skwe	9 000.00	13 463.79	0.00	9 500,00
6415	-Indemnité inflation	700.00	700.00	0.00	
6417	-Autres emplois d'insertion Apprentis	5 000.00	0.00	0.00	2 000,00
6451	-Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	28 000.00	29 640.00	0.00	31 000,00
6453	-Cotisations aux caisses de retraites	46 000.00	47 114.30	0.00	48 000,00
6454	-Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	250.00	545.00	0.00	500,00
6455	-Cotisations pour assurance du	6 000.00	7 145.08	0.00	7 500,00
6456	-Versement au F.N.C. supplément	800.00	337.00	0.00	500,00
6475	-Médecine du travail, pharmacie	1 000.00	31.17	0.00	500,00
6488	-Autres charges	0.00	0.00	0.00	
6531	-Indemnités	35 000.00	34 810.06	0.00	35 000,00
6533	-Cotisations de retraite	2 000.00	1 463.00	0.00	2 000,00
6534	-Cotis. de sécurité sociale - part patron	0.00	0.00	0.00	
6535	-Formation	0.00	0.00	0.00	
6541	-Créances admises en non-valeur	3 000.00	0.00	0.00	
6542	-Créances éteintes	0.00	0.00	0.00	
6553	-Service d'incendie	15 405.00	15 404.11	0.00	16 365,00
65548	-Autres contributions	200.00	98.00	0.00	
6558	-Autres contributions obligatoires	0.00	173.40	0.00	
657341	-Subv. fonct. Communes du GFP	0.00	0.00	0.00	
657362	-Subv. fonct. CCAS	0.00	0.00	0.00	
657364	Feu - Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	190 000.00	33 000.00	0.00	37 000,00
65737	-Autres établissements publics locaux	0.00	0.00	0.00	
65738	-Subv. fonct. Autres organismes publics	20.00	0.00	0.00	
6574	-Subv. fonct. Associa ^o , personnes privée	21 000.00	12 938.00	0.00	15 000,00
65888	-Autres nary Ration TUP / CAF	20.00	1.71	0.00	20 000,00
66111	-Intérêts réglés à l'échéance	5 000.00	4 936.11	0.00	5 500,00
6616	-Intérêts bancaires, opérat ^o financement	0.00	0.00	0.00	
6618	-Intérêts des autres dettes	0.00	0.00	0.00	
6688	-Autres Fian. de dossier emploi RPA	240.00	240.00	0.00	500,00
6712	-Amendes fiscales et pénales	0.00	0.00	0.00	
6713	-Secours et dots	0.00	0.00	0.00	
6714	-Bourses et prix	0.00	0.00	0.00	
673	-Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0.00	0.00	0.00	
675	-Valeurs comptables immobilisations	0.00	0.00	0.00	
6761	-Différences sur réalisations (positives)	0.00	0.00	0.00	
678	-Autres charges exceptionnelles	20 000.00	0.00	0.00	
6811	-Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	18 861.39	18 861.39	0.00	18 861,39
6817	-Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 173.40	3 173.40	0.00	3 000,00
739113	-Reversements conventionnels de	0.00	0.00	0.00	
739211	-Attributions de compensation	0.00	0.00	0.00	
739218	-Autres pré pour revers entre coll	0.00	0.00	0.00	
		800903,56	678460,32	0.00	883 050,00

Séance du Conseil Municipal du 07 mars 2023

COMMUNE DE SAINT SEURIN DE CADOURNE

Exercice : 2023

Recettes de fonctionnement

28/02/2023

Vue d'ensemble N-1 & année en cours.		Prévu N-1	Réalisé N-1	Rar N-1	Prévu N
002	-Résultat de fonctionnement reporté	159 399.56	159 399.56	0.00	230 000,00
6419	-Remboursements rémunérations	0.00	5 629.37	0.00	
70311	-Concessions cimetières (produit net)	0.00	1 125.00	0.00	
70312	-Redevances funéraires	0.00	0.00	0.00	
70321	-Stationnement et location voie publique <i>Marchés</i>	800.00	2 295.00	0.00	1 500,00
70323	-Redev. occupat* domaine public <i>gammelle</i>	0.00	221.00	0.00	
70388	-Autres redevances et recettes diverses <i>Marché/Ench.</i>	950.00	1 006.25	0.00	1 150,00
70611	-Redevances enlèvement ordures	0.00	0.00	0.00	
70612	-Redevance spéciale enlèvement	0.00	0.00	0.00	
7066	-Redevances services à caractère social <i>Ados</i>	400.00	245.00	0.00	200,00
7067	-Redev. services périscolaires et enseign <i>Canicule</i>	14 000.00	16 294.05	0.00	16 000,00
70688	-Autres prestations de services <i>A.P.C. la Poste</i>	14 000.00	14 508.00	0.00	14 000,00
7083	-Locations diverses (autres <i>vaisselle/chapiteaux</i>)	1 500.00	1 848.00	0.00	1 000,00
70876	-Remb. frais par le GFP de rattachement	0.00	0.00	0.00	
70878	-Remb. frais par d'autres redevables	0.00	200.00	0.00	
7088	-Produits activités annexes	0.00	132.30	0.00	
722	-Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	
73111	-Taxes foncières et d'habitation <i>2 fois</i>	392 254.00	400 744.00	0.00	420 000,00
7318	-Autres impôts locaux ou assimilés	0.00	174.00	0.00	
73211	-Attribution de compensation <i>CDC</i>	4 700.00	4 736.81	0.00	4 700,00
73216	-Reversements conventionnels de	0.00	0.00	0.00	
73221	-FNGIR	0.00	0.00	0.00	
73223	-Fonds péréquation ress. com. et	0.00	4 282.00	0.00	
7338	-Autres taxes	0.00	0.00	0.00	
7351	-Taxe consommation finale d'électricité	9 000.00	11 539.37	0.00	10 000,00
7362	-Taxes de séjour	0.00	0.00	0.00	
7381	-Taxes additionnelles droits de mutation	30 000.00	52 510.00	0.00	30 000,00
7388	-Autres taxes diverses	0.00	6 540.00	0.00	
7411	-Dotation forfaitaire	57 000.00	55 884.00	0.00	50 000,00
74121	-Dotation de solidarité rurale	15 000.00	18 727.00	0.00	15 000,00
74124	-Dotation d'intercommunalité	0.00	0.00	0.00	
74127	-Dotation nationale de péréquation	4 900.00	12 991.00	0.00	6 000,00
742	-Dot. aux élus locaux	3 000.00	3 133.00	0.00	3 000,00
74711	-Participat* Etat emploi jeunes	0.00	0.00	0.00	
74718	-Autres participations Etat <i>Natura 2000</i>	0.00	8 199.66	0.00	2 000,00
7473	-Participat* Départements	0.00	0.00	0.00	
7478	-Participat* Autres organismes <i>Ados NSA</i>	1 000.00	682.40	0.00	500,00
748311	-Compens pertes bases imposition CET	0.00	0.00	0.00	
748314	-Dotat* unique compensat* spécif TP	0.00	0.00	0.00	
74832	-Attribution du fonds départemental TP	9 000.00	12 408.00	0.00	
74833	-Etat - Compensation CET (CVAE et	0.00	0.00	0.00	
74834	-Etat - Compens exonérat* taxes <i>EP/et TA</i>	13 000.00	14 115.00	0.00	15 000,00
74835	-Etat - Compens exonérat* taxe habitat*	0.00	0.00	0.00	
748371	-Dotat* équit territoires ruraux	0.00	0.00	0.00	
7484	-Dotation de recensement	0.00	0.00	0.00	
748721	-Dotation de gestion locale reçue	0.00	0.00	0.00	
7488	-Autres attributions et participations	0.00	0.00	0.00	
752	-Revenus des immeubles	55 000.00	82 154.58	0.00	70 000,00
7588	-Autres produits div. de gestion courante <i>FEOM</i>	6 000.00	10 260.03	0.00	1 000,00
761	-Produits de participations	0.00	6.53	0.00	

800903.56	901990.91	0.00	1889 050,00
-----------	-----------	------	-------------

Séance du Conseil Municipal du 07 mars 2023

Comptes	DEPENSES INVESTISSEMENT	Dépenses	Dépenses déjà réalisées	Dépenses RPA
164	Remboursement emprunt	56 750,00		
165	Caution loyers	2 000,00		
2 131	Plâtre plafond église	5 000,00		
	Isolation mur école		5 645,82	
	Carte communale	36 000,00		
	Amenagement cantine	2 500,00		
2132	Toiture Mancidor	10 000,00		
	Faux plafond séjour Ambach		1 808,40	
	Construction RPA			733 858,00
	Maison des associations			153 000,00
	Architecte /SPS/ Contrôle			74 763,60
	VRD			144 000,00
	Pompe à chaleur école	42 000,00		
2151	Routes de Lestage	39 274,50		
	Route du Mont	26 694,00		
	Reprise caniveau devant Laurent IZARD	5 184,00		
2183	Copieur Mairie	2 500,00		
2188	Achats divers de petits matériels	3 000,00	873,82	
	TOTAL	230 902,50	8 328,04	1 105 621,60

Comptes	RECETTES INVESTISSEMENT	Recettes	Recettes déjà réalisées	Recettes RPA
0,21	Excedent de fonctionnement (41 000 € de 2023 et 214 000 € de 2022)	105 000,00		150 000,00
10222	FCTVA		7 632,28	
1641	Emprunt pour RPA et Maison des Ass			430 000,00
13	Fonds verts aide pour pompe ecole	?		
1341	DETR maison des associations			44 625,00
	ANCT pour RPA			
	DSIL pour RPA			139 120,00
	FNADT pour RPA			104 340,00
	Vente 2 terrains			60 000,00
1323	F.D.A.E.C	14 000,00		
	Subvention route de Lestage	8 750,00		
	Subvention rue du Mont	7 785,00		
	Subvention pour RPA			144 000,00
	Subvention Maison des associations			35 000,00
28041632	Amortissement	18 861,39		
165	Caution	2 000,00		
	TOTAL	156 396,39	7 632,28	1 107 085,00
		- 73 738,47		

Séance du Conseil Municipal du 07 mars 2023

Carte communale : Une redéfinition de la zone constructible au lieu-dit « Villa » est en cours en partenariat avec M. Nicolas Mugnier, chargé de mission auprès du SMERSCOT. Avant de planifier la nouvelle révision de la carte communale, il est indispensable d'obtenir l'aval du SMERSCOT. Il est donc préférable de reporter la dépense de la révision de notre document d'urbanisme sur le budget 2024.

Voirie : Madame CHEVRIER indique qu'elle est contre la reprise du caniveau situé rue des Signes. Elle estime que cette « cuvette » oblige les gens à ralentir et que les usagers de cette voie ont toujours connu cette singularité routière. Monsieur le Maire précise cependant que ce caniveau représente un danger de chavirage pour les enjambeurs. Ces travaux seront présentés au vote au moment de la présentation du budget.

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'AXE 1 DU FONDS VERT

Délibération n° 18-2023-DEL

Monsieur le Maire indique à ses collègues que la loi de finances pour 2023 a créé le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires ou "fonds vert". Ce fonds vise à subventionner des investissements locaux favorisant la performance environnementale, l'adaptation au changement climatique et l'amélioration du cadre de vie.

Monsieur le Maire précise que le projet de rénovation énergétique de l'école de Saint-Seurin de Cadourne répond aux dispositions de l'axe 1 du dispositif Fonds Vert. La commune peut solliciter l'octroi d'une subvention auprès de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert au taux maximum, soit 80 %.

Les travaux consisteraient à remplacer le chauffage fioul actuel par une pompe à chaleur permettant ainsi des économies d'énergie par rapport à la situation actuelle et de réduire totalement les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

De plus, le dispositif étant mixte par nature, la climatisation, constamment réclamée par les enseignants, permettrait de modérer sensiblement la température excessive ressentie par les élèves les jours d'été de fortes chaleurs. Le renouvellement de l'air par brassage serait aussi un avantage indéniable.

L'ensemble des travaux est estimé à 34 765,99 € HT.

Une étude thermique permettant de justifier des économies d'énergie et de la baisse attendue des émissions de gaz à effet de serre, devra être réalisée par une entreprise ad hoc.

Entendues les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- APPROUVE le projet de rénovation énergétique de l'école
- SOLLICITE une aide financière au taux maximum auprès des services de l'Etat au titre de l'axe 1 du Fonds Vert 2023,
- AUTORISE Monsieur le Maire :
 - à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention au titre du Fonds Vert
 - à effectuer toutes les démarches utiles à l'exécution de la présente délibération et notamment la réalisation d'une étude thermique

Séance du Conseil Municipal du 07 mars 2023

DEMANDE D'AIDE AUPRÈS DE LA CARSAT

Délibération n° 19B-2023-DEL

Monsieur le Maire souhaite déposer une demande d'aide auprès de la CARSAT sous forme d'emprunt à taux 0% sur 50% des travaux.

Le plan de financement provisoire se constitue de manière suivante :

Dépenses	Montant HT	Montant TTC
Maison des associations	127 500,00	153 000,00
Coût des 8 logements	695 600,00	733 858,00
Architecte	50 250,00	60 300,00
SPS, contrôle construction	13 272,50	15 927,00
VRD	120 000,00	144 000,00
Total des dépenses	1 006 622,50	1 107 085,00
Recettes	Montant	
Fonds propres		150 000,00
FNADT 15% et DSIL 20% pour RPA en cours d'étude		243 460,00
Département pour RPA		144 000,00
Département pour Maison des associations		35 000,00
DETR pour maison des associations en cours d'étude		44 625,00
Emprunt (montant variable d'ajustement)		490 000,00
Total des recettes		1 107 085,00

Le Conseil à l'unanimité :

ACCEPTÉ de déposer une demande d'aide auprès de la CARSAT sous forme d'emprunt à taux 0% pour 50% des travaux

MANDATE Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires à cette opération.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Travaux assainissement au Port de la Maréchale : Les travaux doivent commencer vers le 03 avril 2023 et pour une durée de 3 mois. Les habitants du hameau de la Maréchale vont être conviés à une réunion publique qui aura lieu le mardi 21 mars à 18 h 30 au foyer socio-culturel.

- Accès aux chemins ruraux : L'accès aux chemins ruraux des Gabariers, de Loquey (entre Troupian et la Raze), la passe communale reliant la VC n° 7 (rue de Jeandeys) au Château Soudars, est réglementé par arrêté municipal du 28 février 2023. La circulation des véhicules motorisés de plus de 1000kg, les 4x4 et les quads, est strictement interdite du 15 septembre au 15 mars de chaque année et lors de fortes précipitations. Des barrières ont été installées et sont fermées par cadenas avec code à chiffres. Les occupants des cabanes de pêche vont être prévenus afin d'obtenir le code d'accès. L'arrêté a été affiché sur place.

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de question, la séance est levée à 20 h 20.

Le secrétaire de séance,
Frédéric LARROQUE

Le Maire,
Gérard ROI